

**Conseil économique et social**

Distr. générale
20 octobre 2003
Français
Original: anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Reprise de la session de 2003**

15-19 décembre 2003

**Rapports quadriennaux 1998-2001 présentés
par l'intermédiaire du Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social****Note du Secrétaire général****Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Institut islamique africano-américain	2
2. Association pour la promotion de l'emploi et du logement.	5
3. Brahma Kumaris World Spiritual University	7
4. Cohort for Research on Environment, Urban Management and Human Settlements	11
5. Association internationale des ports	16
6. Chambre de commerce internationale	19
7. INCORVUZ XXI.	23



1. Institut islamique africano-américain*

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

L'Institut islamique africano-américain est une organisation non gouvernementale internationale à caractère humanitaire à laquelle sont rattachés 14 organismes, dont 10 en Afrique subsaharienne. L'Institut vise à mettre en place les capacités nécessaires au développement durable des ressources humaines et des ressources naturelles, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, les soins de santé, l'éducation et l'alphabétisation, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la femme, la protection de l'enfant, le développement des ressources alimentaires et hydrauliques, ainsi que la promotion de la paix. Les enseignements de l'Islam constituent le fondement des activités humanitaires de l'Institut. Les programmes et projets que celui-ci exécute sont accessibles à tous, quelle que soit leur croyance.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Septembre 1998	Conférence annuelle du Département de l'information de l'ONU et des organisations non gouvernementales
Novembre 1998	Exposé de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les nouveaux partenariats en Afrique
Février 1999	Réunion du Conseil d'administration du Congrès des organisations non gouvernementales
Mars 1999	Quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU
Mars 1999	Commission préparatoire pour la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement
Septembre 1999	Conférence annuelle du Département de l'information de l'ONU et des organisations non gouvernementales
Août 2000	Conférence annuelle du Département de l'information de l'ONU et des organisations non gouvernementales

* L'Institut a participé à une conférence sur la sécheresse et la désertification, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, à une date qui n'a pu être précisée.

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées

- En 1998, l'Institut islamique africano-américain a ouvert le Centre de soins Shifa-al-Asqam grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En mettant l'accent sur la santé maternelle et infantile,

* Le présent rapport est publié sans avoir été officiellement édité.

l'Institut a accompli des progrès sensibles en vue de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile dans la communauté rurale de Medina-Baye, au Sénégal. Les efforts qu'il déploie dans le domaine de la médecine préventive portent sur des campagnes d'éducation sanitaire organisées avec le concours de groupes de femmes locaux, un programme de vaccination parrainé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et une campagne de lutte contre les mutilations génitales féminines, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP qui a abouti à l'adoption de la loi sénégalaise de 1999 interdisant les mutilations génitales féminines, en tant que violation des droits fondamentaux.

- En collaboration avec PLAN International, l'Institut a organisé une conférence de sensibilisation au problème du sida, dans une zone rurale sénégalaise.
- L'Institut a lancé une campagne de promotion de l'allaitement maternel, en diffusant des messages d'intérêt public. En 2000, l'UNICEF a décerné au Centre de santé Shifa Al-Asqam la mention « Ami des bébés », faisant du Centre le premier établissement à être ainsi récompensé au Sénégal.
- En 2001, l'Institut a reçu un appui du FNUAP pour doter le Centre de santé d'un laboratoire et d'un service de radiologie. L'OMS a fourni au Centre un générateur afin d'assurer la continuité des soins lors des coupures de courant qui touchent fréquemment le Sénégal. Elle l'approvisionne en médicaments et en vaccins afin d'aider l'Institut à réduire les taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile.
- Ces quatre dernières années, l'Institut s'est employé diligemment à faire progresser le taux d'alphabétisation des adultes, en prêtant une attention particulière à l'alphabétisation des femmes, en collaboration avec le FNUAP. Les écoles qu'il a créées dispensent un enseignement à la fois religieux et séculier, comprenant des cours d'anglais, de français, d'arabe, d'expression artistique et d'initiation à l'informatique. En collaboration avec le Centre d'information des Nations Unies à Dakar, l'Institut a participé à une campagne de scolarisation des filles en organisant des séminaires, des conférences et des entretiens, et en diffusant des messages d'intérêt public dans les médias, afin d'encourager les familles à donner une éducation à leurs filles.
- En 1999, l'Institut a annoncé une campagne de sensibilisation à la lutte contre la sécheresse et la désertification, en apprenant à la population à planter des arbres. Il a exécuté un programme de reboisement à Kossi-Atlanta (Sénégal), en plantant 500 arbres et en organisant une cérémonie en l'honneur de la Journée internationale des arbres. Compte tenu du fait que l'eau est nécessaire à la promotion du développement économique et du bien-être social, l'Institut s'est employé à assurer la fourniture d'eau potable dans les zones rurales. Il a contribué à la Journée internationale de l'eau en effectuant une distribution gratuite dans 12 villages, dans un périmètre de 4 kilomètres autour de Kossi-Atlanta, et en fournissant les conduites nécessaires à la circulation de l'eau courante.
- De 1998 à 2001, l'Institut a activement coopéré avec le Centre d'information des Nations Unies à Dakar, en parrainant des conférences qui visaient à rassembler diverses organisations non gouvernementales locales afin de les informer des travaux, des questions et des programmes concernant l'ONU et

leur permettre de s'exprimer lors de la Conférence annuelle du Département de l'information publique et des organisations non gouvernementales, à New York. Au cours de ces réunions préalables à la Conférence, tenues à Dakar, il a présenté au Comité exécutif des organisations non gouvernementales les recommandations faites par plus de 60 ONG du sud du pays, en vue de leur inclusion dans le rapport annuel.

- À l'appui de la journée de la Déclaration des droits de l'homme, l'Institut a tenu une conférence à Kaolack (Sénégal), pour en expliquer la portée, en assurant l'interprétation des interventions dans les trois langues locales, à savoir wolof, serer et fulani. Des représentants de l'Institut ont parlé de l'importance des droits de l'homme, à la radio, à la télévision et lors de conférences organisées sur l'ensemble du territoire sénégalais.
- L'Institut collabore sans relâche avec le FNUAP en vue de mettre en oeuvre les idées contenues dans les textes de la Conférence du Caire, en tenant compte des réalités culturelles et religieuses. Il a organisé des conférences et des séminaire sur la planification de la famille dans le contexte de l'Islam et collabore avec des associations féminines afin de diffuser l'information et de fournir un accès aux services adéquats. Dans le cadre de la Journée mondiale de la population organisée par le FNUAP, l'Institut a tenu une conférence à Kaolack, consacrée aux problèmes associés au vieillissement de la population, tel qu'il se manifeste dans la société sénégalaise.
- Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, l'Institut a distribué des chaises roulantes et des béquilles aux nécessiteux, en 1998, 1999 et 2000 et a tenu une conférence à la salle des congrès de Kaolack, afin de sensibiliser la population aux difficultés que rencontrent les handicapés au quotidien.
- L'Institut a participé à la Journée internationale de la femme et à l'Année internationale pour la culture de la paix en organisant des réunions avec des associations féminines locales et en parrainant des manifestations qui visaient à examiner les problèmes et à intégrer le développement économique des femmes et leur participation au développement social du pays, à promouvoir l'égalité pleine et entière de leurs droits, et à éliminer la discrimination.
- L'Institut a collaboré avec l'UNICEF aux préparatifs de la session spéciale consacrée aux enfants, prévue pour septembre 2001, à New York.
- L'Institut a fourni son appui et participé à la Journée internationale de la population du FNUAP, à la Journée mondiale sans tabac de l'OMS, ainsi qu'à la Journée mondiale de l'enfance de l'UNICEF.

2. Association pour la promotion de l'emploi et du logement*

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

Résumé

Le présent rapport est une présentation synoptique des contributions de l'Association pour la promotion de l'emploi et du logement (APEL) à la mise en oeuvre des principes et idéaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU), au cours de la période 1999-2001. Il passe en revue les réunions et conférences de l'ONU et des organisations qui lui sont reliées, auxquelles l'Association a participé, ainsi que les séminaires et ateliers d'information et de formation organisés autour de thèmes fédérateurs tels que le développement durable, la condition de la femme ou les droits socioéconomiques. Toutes ces activités ont été menées grâce à des partenaires solides tels que le Bureau du PNUD à Tunis, le Centre d'information des Nations Unies à Tunis, le Bureau du Fonds pour l'environnement mondial de Tunis, la Commission économique de l'Union européenne, les organes de coopération technique de certains pays (France, Belgique, Italie, Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Canada, etc.), ainsi que des organisations non gouvernementales à vocation internationale, telles que Brot Fur Die Welt (Allemagne), ICCO (Pays-Bas), CCFD (France), CISS (Italie), ACP (Espagne), OXFAM/Québec (Canada), entre autres.

1. Introduction

L'APEL a pour objectif de contribuer au développement rural intégré (droits socioéconomiques) et de participer aux efforts nationaux, régionaux et internationaux dans le domaine du développement durable.

L'Association est à la fois une ONG de formation et de terrain qui oeuvre selon une stratégie à trois volets :

- Information et communication;
- Formation et éducation;
- Activités de terrain et organisation des groupements de base.

Elle est membre des entités suivantes :

- MED Forum (Barcelone);
- Réseau d'ONG méditerranéennes concernées par le problème de l'eau (ALMA);
- Réseau d'ONG arabes concernées par le problème de l'agriculture durable;
- Société planétaire de l'UNESCO.

2. Depuis 1998, l'APEL a participé aux rencontres et séminaires internationaux suivants :

- Les 15 et 16 avril 1999, Stuttgart (Allemagne) : Forum Euro-Méditerranée sur le thème de « Human Rights and Citizenship in the Mediterranean ». L'objectif de ce forum est de promouvoir le dialogue entre les partenaires civils dans la

* Le présent rapport est publié sans avoir été officiellement édité.

région euroméditerranéenne et de renforcer la coopération entre les organisations civiles et des droits de l'homme européennes et leurs partenaires en Méditerranée;

- Du 14 au 24 mai 1999, New York : première session préparatoire de la session spéciale de l'Assemblée générale sur le Sommet de Copenhague;
- Du 7 au 9 juin 1999, Égypte : Séminaire sur le développement et les droits de l'homme, organisé conjointement par le PNUD et l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH);
- Du 12 au 17 juillet 1999, Banjul (Gambie) : Séminaire de formation sur le thème de « L'emploi des procédures internationales relatives à la protection des droits de l'homme »;
- Du 10 au 22 octobre 1999, Séoul : Conférence internationale des ONG consacrée au rôle des ONG au XXI^e siècle;
- Les 22 et 23 novembre 1999, Genève (Suisse) : session d'information à l'intention des ONG sur le thème de « La pratique de la coopération entre les Nations Unies et les ONG »;
- Les 13 et 14 janvier 2000, New Delhi : conférence organisée sous le thème du « Défi des droits de l'homme au profit de la femme du XXI^e siècle »;
- Les 28, 29 et 30 juin 2002, Casablanca (Maroc) : réunion régionale organisée sur le thème de « L'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme »;
- Du 18 août au 6 septembre 2002, Johannesburg (Afrique du Sud) : Sommet mondial du développement durable.

3. Coopération avec l'ONU et les organisations qui lui sont reliées

L'APEL est membre du Comité de pilotage du Bureau du FEM en Tunisie.

4. Autres activités

Accomplissement majeur

Création du Centre d'initiation, de formation, de documentation, d'étude et de recherche (CIFDER), inauguré en septembre 1998. Grâce à ce centre, l'APEL organise et dispense des cours de formation qui touchent à la culture associative, basée sur la démocratie et les droits de l'homme, en partenariat ponctuel avec le Bureau du FEM de Tunis et le Centre d'information des Nations Unies à Tunis, entre autres. La formation dispensée intéresse des dizaines d'ONG, des centaines de comités de développement. Le Centre est le reflet de la société civile et, spécialement, de sa composante essentielle, à savoir le mouvement associatif. Il joue un rôle formateur et fédérateur de premier plan. Cet accomplissement, à lui seul, mérite l'appui du Conseil économique et social de l'ONU.

3. Brahma Kumaris World Spiritual University*

(Statut consultatif général accordé en 1998)

Introduction

Fondée en 1937, la Brahma Kumaris World Spiritual University propose des activités qui visent à dispenser un enseignement axé sur la compréhension, les principes et les valeurs spirituelles et morales, afin de réaffirmer l'identité spirituelle, la bonté intrinsèque, la valeur et la dignité de l'être humain, et de provoquer une transformation effective de la conscience, de l'attitude et du comportement en tant que fondement du progrès global et de l'amélioration de la condition humaine, de par le monde. Il s'agit également de promouvoir un développement à long terme, centré sur l'être humain, qui offre une perspective spirituelle et morale sur des questions contemporaines qui intéressent la personne, la communauté et le monde, et de favoriser une meilleure prise de conscience des droits et responsabilités afférents.

La source de financement des activités de l'Université est demeurée en grande partie inchangée au cours de la période quadriennale considérée. L'Université collabore avec diverses organisations et des membres de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO). Depuis 1998, elle fait partie du Conseil de coordination du Values Caucus, à New York, et l'un de ses représentants en est le Vice-Président depuis 2001. Elle a également participé activement à d'autres forums, tels que ceux organisés sur les thèmes de l'éducation et de la spiritualité, et a joué un rôle de membre actif au sein, entre autres, du comité des ONG chargé des questions touchant la condition de la femme et de ses sous-groupes (tels que celui consacré aux femmes et à l'environnement), ainsi que dans le cadre de l'élaboration conjointe de déclarations en vue de diverses manifestations. La portée géographique de l'Université s'est étendue grâce à la création, depuis 1998, de nouvelles annexes dans 15 pays, ce qui lui permet d'être présente dans 83 pays au total.

Participation aux travaux du Conseil économique et social, de ses conférences et d'autres réunions organisées par l'ONU :

1998

Conférence mondiale des ministres de la jeunesse; août 1998, Lisbonne

Déclaration écrite : « Les jeunes : trésor d'aujourd'hui et promesse de demain »

1999

Audition régionale dans le cadre de l'Assemblée du Millénaire de l'ONU « Les Nations Unies au XXI^e siècle », organisée par la Commission économique pour l'Europe de l'ONU; juillet 1999; Genève (Suisse)

Déclaration orale sur l'éducation et les valeurs

Cinquante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales; septembre 1999; New York

* Le présent rapport est publié sans avoir été officiellement édité.

Déclaration écrite : « Trouver de nouvelles orientations pour relever les défis de la mondialisation »

Cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme; printemps 1999; Genève (Suisse)

Déclaration orale sur l'intolérance religieuse, 12 avril 1999

Déclaration orale sur les droits de l'homme et les valeurs humaines, 20 avril 1999

2000

Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation; juin 2000; Genève (Suisse)

Déclaration écrite et orale : « L'aspect humain de l'intégration sociale »

Sommet du Millénaire de personnalités religieuses pour la paix dans le monde

Août 2000, New York

Déclaration écrite : « Apaisement des tensions humaines et sociales grâce à l'élimination de la pauvreté »

Cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme; printemps 2000, Genève

Déclarations orales sur « Le droit au développement, les droits de l'enfant, et le racisme et la discrimination »

2001

Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Du 31 août au 7 septembre 2001, Durban (Afrique du Sud)

Déclarations écrites et orales : « Soigner l'âme de l'humanité »

Conférence internationale consultative sur l'éducation scolaire en relation avec la liberté de religion et de conviction, la tolérance et la non-discrimination

Avril 2001, Madrid

Déclarations écrites et orales sur « L'éducation dans le domaine de la qualité des valeurs »

Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés

Mai 2001, Bruxelles

Déclaration écrite sur « Les valeurs, l'éducation et l'exploitation des ressources humaines »

CNUCED – Dialogue de la société civile sur des questions de développement décisives examinées par le système des Nations Unies

10 décembre 2001, Genève

Déclaration écrite, « Spiritualité : l'âme oubliée du développement », et interventions orales

Les représentants de l'Université ont également participé à de nombreux comités préparatoires pour les conférences dont la liste figure ci-dessus, et fait un certain nombre d'interventions et de déclarations.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Dans le cadre de l'Année internationale pour la culture de la paix, l'Université a signé un accord de partenariat avec l'UNESCO qui l'a ensuite désignée comme « Messenger du Manifeste 2000 » et a dûment participé à la promotion de ce manifeste, rassemblant plus de 37 millions de signatures pour sa mise en oeuvre. Elle a également organisé « Flagship » et d'autres manifestations importantes dans 51 pays et a tenu de nombreux séminaires et ateliers consacrés aux principes et aux valeurs qui sous-tendent la culture de la paix, et à leur promotion.

Activités connexes

1998

Publication de « The Spirit of Human Dignity », en l'honneur du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme; « Igniting the Spirit of Human Dignity », séries de manifestations spéciales et mensuelles organisées dans le monde entier entre août 1998 et janvier 1999, axées sur la dignité inhérente de tous les membres de la grande famille humaine, en faisant porter l'accent sur l'importance des valeurs fondamentales édictées par la Déclaration universelle des droits de l'homme, en vue d'en fêter le cinquantième anniversaire. Conférence sur le thème de « L'éducation dans le domaine des valeurs et des droits de l'homme pour le XXI^e siècle », tenue au siège de l'Université à Mont Abu (Inde), du 11 au 15 septembre 1998; « Igniting the Spirit of Youth », programme axé sur les valeurs, consacré au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, organisé dans le monde entier du 10 novembre au 10 décembre 1998; participation à la Conférence internationale de l'UNESCO et du Centre asiatique d'innovation éducative en vue du développement, sur le thème de l'éducation secondaire et des jeunes au moment des choix, en novembre 1998, à Bangkok; déclaration écrite sur le thème « Les jeunes et l'éducation pour la vie » et présentation orale.

1999

Déclaration « Our Elders – the Spirit of Humanity » pour l'Année internationale des personnes âgées, 1999; Projet mondial « Connecting Generations through Appreciative Conversation », en l'honneur de l'Année internationale des personnes âgées; diverses manifestations nationales et activités mondiales en l'honneur de l'Année internationale.

1998-2001

Tout au long de la période quadriennale, l'Université a activement appuyé le programme intitulé « Living Values: An Educational Program ». Ce programme d'éducation globale dans le domaine des valeurs, constitué par un partenariat d'éducateurs de par le monde, est aussi appuyé par l'UNESCO, parrainé par le Comité espagnol de l'UNICEF et exécuté en consultation avec le groupe chargé des questions d'éducation à l'UNICEF (New York). Il fait partie intégrante d'un mouvement mondial pour une culture de la paix, dans le cadre de la Décennie

internationale d'une promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, et il est actuellement mis en place dans près de 5 000 sites, dans environ 66 pays. Grâce à la participation et à l'appui d'entités telles que l'Agence allemande pour les opérations techniques, le Ministère des sources d'énergie non conventionnelles du Gouvernement indien, AusAid et la Banque mondiale, l'Université a également entrepris des travaux de recherche-développement dans le domaine de l'énergie renouvelable et créé des systèmes de cuisson par la vapeur solaire, des systèmes de chauffage hydrauliques et des générateurs domestiques photovoltaïques. Comme suite à sa participation à la Conférence mondiale contre le racisme, l'Université a annoncé le projet « Ubuntu – Awakening the Spirit of Humanity », qui se fonde sur l'échange et le dialogue interculturel pour parvenir à une action au niveau de la communauté, dans le domaine de l'éducation et des autres valeurs.

Centre asiatique d'innovation éducative en vue du développement.

4. Cohort for Research on Environment, Urban Management and Human Settlements*

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

But et objet de la Cohort for Research on Environment, Urban Management and Human Settlements

Cohort for Research on Environment, Urban Management and Human Settlements est une organisation éducative et de recherche à but non lucratif, enregistrée au Kenya comme organisation non gouvernementale depuis mars 1993. Elle a obtenu le statut consultatif spécial du Conseil économique et social de l'ONU en 1998. Elle rassemble des universitaires, des chercheurs, des cadres et des représentants officiels des secteurs public et privé, afin de faire la somme de la théorie, de la pratique et de la compréhension dans les politiques environnementales et les politiques axées sur les établissements humains qui ont des conséquences sensibles sur le bien-être de l'humanité. À l'origine, l'organisation avait pour but d'établir un réseau solide de chercheurs au sein des universités et des instituts de recherche africains, qui tous travaillaient dans divers domaines susceptibles d'aider à résoudre les problèmes de la détérioration de l'environnement et de la non-viabilité des établissements humains en Afrique. Le réseau est composé d'institutions et de particuliers, incluant des groupes de chercheurs intéressés aux questions de développement et d'écologie qui commencent à se poser en Afrique. Il vise à faire progresser la connaissance et l'action autour de ces questions, grâce à des recherches orientées vers l'action et au partage de l'information. L'organisation entend contribuer à donner les moyens aux chercheurs, aux universitaires, aux entrepreneurs communautaires, au secteur privé et à l'industrie en Afrique de faire part des résultats de leurs recherches à leurs homologues et aux décideurs, dans le cadre de tribunes organisées à l'échelon local, régional et international.

Comment l'organisation a-t-elle œuvré pour parvenir aux buts et objectifs qu'elle s'est fixés au cours de la période considérée (1998-2001)?

Au cours de la période considérée, l'organisation a mené ses activités dans le cadre de tribunes consultatives nationales, programmées par ses soins et réunissant les organisations de la société civile, dont des organisations des secteurs public et privé, et consacrées à l'ensemble des initiatives relatives à l'application d'Action 21 et à l'exécution du Programme pour l'habitat. En tant que membre du Comité directeur national, l'organisation a participé à la tribune mise en place pour la Journée nationale kényenne de l'habitat et la Journée mondiale de l'environnement, tous les ans depuis 1999. Entre janvier 2000 et décembre 2001, elle a participé à la coordination au processus consacré à la Conférence mondiale sur le développement durable, 10 ans après (Rio+10), afin de promouvoir la qualité des préparatifs et la participation des groupes régionaux africains à l'examen des résultats obtenus par les gouvernements nationaux dans l'application des accords issus du Sommet Planète Terre de 1992 et afin, également, de fournir une assise large au processus de négociation. Cette initiative a débouché sur la création d'une tribune de la société civile africaine dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable de

* Le présent rapport est publié sans avoir été officiellement édité.

Johannesburg, à l'issue de la Réunion des organisations de la société civile de l'Afrique continentale, tenue à Nairobi, en décembre 2001.

Participation de l'organisation à la table ronde consacrée au Sommet mondial pour le développement durable, huit ans après (Rio+8), tenue à Copenhague en juin 2001

Soixante organisations non gouvernementales, représentées par 70 personnes originaires de 50 pays, se sont rassemblées à Copenhague en vue de débattre des préparatifs du Sommet Planète Terre de 2002. La réunion a permis de recenser les principaux domaines thématiques sur lesquels les pays et les régions se doivent d'axer leurs efforts, dans le cadre des préparatifs effectués par les organisations de la société civile, dans l'optique du Sommet de Johannesburg. À l'issue de cette table ronde, en tant que membre de la tribune de la société civile africaine pour le Sommet de Johannesburg, l'organisation a pu mettre sur pied des tribunes régionales en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales et organisations de la société civile africaine, afin d'appliquer à l'échelon national les activités prônées par Action 21.

Participation et contribution aux travaux des Nations Unies

Au titre de sa participation et de sa contribution aux travaux des Nations Unies, au cours de la période considérée, l'organisation a pris part à des tables rondes et des réunions d'associations de la société civile, organisées préalablement aux vingtième et vingt et unième sessions du Conseil d'administration du PNUE et du Forum ministériel mondial pour l'environnement.

Collaboration de l'organisation avec le Service de relations avec les organisations de la société civile du PNUE depuis 1999

Des représentants de l'organisation se sont employés activement à permettre aux organisations non gouvernementales africaines de participer aux tribunes PNUE/ONG, organisées parallèlement aux vingtième et vingt et unième sessions des Conseils d'administration du Forum ministériel mondial pour l'environnement et du PNUE, tenues à Nairobi.

Ces 10 dernières années, les membres de l'organisation ont pris part à des consultations et des communications avec bon nombre d'autres représentants d'institutions de la société civile, des programmes du PNUE, le Conseil d'administration et le Comité des représentants permanents, afin de mettre au point une stratégie qui permette de renforcer la collaboration de la société civile aux travaux du PNUE. Au niveau opérationnel, des exemples de collaboration fructueuse entre l'organisation et la société civile et les programmes divisionnaires du PNUE abondent.

Il s'est agi entre autres d'intercéder auprès du Directeur exécutif du PNUE en vue d'étendre et d'améliorer le processus ordinaire de communication et de consultation avec les organisations de la société civile, par l'intermédiaire de la création, en 1999, d'un service chargé des relations avec la société civile et les organisations non gouvernementales au sein de la Division de l'élaboration des politiques et du droit. Il s'est agi également de recenser les organisations non gouvernementales et de collaborer avec elles à la conception et à l'exécution de projets de taille moyenne, dont des projets consacrés aux populations autochtones et

à la diversité biologique, de dresser la liste des meilleures pratiques des organisations non gouvernementales et de superviser des projets pilotes mis au point par des ONG, dans le cadre de la Division de la mise en oeuvre des politiques environnementales. Par ailleurs, la Division de la communication et de l'information a exécuté plusieurs projets en collaboration avec des groupes de la société civile, et a servi de fer de lance aux campagnes de sensibilisation menées par le PNUE à l'intention des organisations de jeunes.

Participation à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la conférence d'Istanbul, cinq ans après (Istanbul +5), en juin 2001

En juin 2001, au titre du processus des Nations Unies « Istanbul+5 », visant à examiner et évaluer les résultats obtenus par les gouvernements dans l'application du Programme pour l'habitat, l'organisation a participé au Groupe international préparatoire des ONG, chargé de coordonner la participation de ces organisations au processus et la prise en compte de leurs préoccupations, ainsi que leur participation à la session extraordinaire de l'Assemblée générale (Istanbul+5). Au cours de cette session extraordinaire, tenue du 4 au 6 juin 2001, l'Assemblée générale a facilité l'accréditation de 450 ONG supplémentaires, qui sont venues rejoindre les rangs des 2 140 organisations affiliées à ONU-Habitat depuis la Conférence Habitat II, tenue à Istanbul en 1996. Le Groupe international préparatoire visait à créer une tribune ouverte et diversifiée pour représenter des groupes du secteur civil et assurer leur participation effective à la session extraordinaire consacrée à un examen global du Programme pour l'Habitat. L'organisation a rempli les fonctions de vice-président du Groupe et a coordonné les activités du Comité d'accueil des ONG, dans l'optique des première et seconde sessions du Comité préparatoire d'Istanbul+5, ainsi que la participation des ONG à la dix-huitième session de la Commission sur les établissements humains, toutes manifestations tenues en février 2001, au Bureau des Nations Unies à Nairobi. L'organisation était membre du Comité d'accueil des ONG concerné par les préparatifs de la Tribune des ONG, préalablement à la session extraordinaire de l'Assemblée générale à New York, en juin 2001.

Participation de l'organisation au regroupement des campagnes mondiales d'ONU-Habitat

Depuis 2000, l'organisation a participé aux activités menées par ONU-Habitat en vue de regrouper la Campagne mondiale des modes d'occupation du logement sûrs et la Campagne mondiale pour une bonne gestion des affaires urbaines, lancées en 2000. La première campagne vise à créer des conditions favorables pour permettre aux pauvres du monde entier de trouver un abri, particulièrement dans les pays en développement. La seconde campagne vise à améliorer la gestion des affaires urbaines à l'échelon local dans les pays en développement, grâce à la mise en place de systèmes de gestion à caractère social, complet, accessible, transparent, fonctionnant sur un mode participatif, efficace et sûr.

Collaboration avec les réseaux mondiaux

L'organisation collabore avec les partenaires d'ONU-Habitat qui continuent à oeuvrer activement à l'application du Programme pour l'habitat, en partenariat avec la Coalition internationale Habitat. Elle a persuadé des ONG africaines de participer

aux séances de dialogue tenues dans le cadre de la première et de la seconde session du Comité préparatoire d'Istanbul+5.

Le Réseau international des jeunes pour Habitat, organisation représentative mondiale intéressée aux initiatives menées par les jeunes dans le cadre des établissements humains, offre une tribune aux jeunes qui désirent s'exprimer au titre du programme de l'organisation consacré à la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat.

La tribune sur les établissements humains consacrée aux professionnels offre un cadre particulier aux chercheurs associés à l'organisation qui désirent participer aux divers séminaires universitaires dont le but principal est d'examiner et d'évaluer le rôle des professionnels dans l'application du Programme pour l'habitat.

En avril 2002, l'initiative « Tribune africaine pour une vision de l'Afrique », relevant du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, s'est réunie à Nairobi afin d'examiner les implications de ce nouveau partenariat ainsi que son ordre du jour. Des représentants de l'organisation ont participé à la conférence dans le cadre de laquelle on a fait valoir que, grâce à l'intégration régionale, l'infrastructure de l'Afrique pourrait être développée et le commerce et les investissements facilités.

Coopération et participation de l'organisation aux activités en cours, au titre d'ONU-Habitat et du PNUE, depuis 1999

Évaluation des conditions environnementales dans les établissements humains, grâce aux stratégies suivantes :

1. Participation à l'établissement de descriptifs environnementaux dans les villes concernées par le programme d'urbanisation durable. Ces descriptifs touchent une vaste gamme de partenaires locaux et fournissent une information non seulement sur l'état de l'environnement physique, mais aussi sur les conséquences de celui-ci sur le développement économique et social et sur les initiatives de gestion de l'environnement existantes, telles que le projet d'aménagement du bassin du fleuve Nairobi.
2. La participation au contrôle et à l'évaluation des ressources en eau, dans le cadre du Programme pour les villes africaines, partenariat entre ONU-Habitat, les départements ministériels chargés de la gestion à l'échelon local, les collectivités locales, des organisations non gouvernementales et des organismes de développement internationaux. Le programme a été lancé à la fin de 1999; il est en cours d'exécution dans sept villes africaines, à savoir Abidjan, Accra, Addis-Abeba, Dakar, Johannesburg, Lusaka et Nairobi.
3. La participation de l'organisation à des activités conjointes en Afrique est axée sur la mise au point d'une stratégie régionale qui vise à la prévention des catastrophes, à l'atténuation de leurs effets au relèvement après une catastrophe, dans le cadre de préparatifs aux fins d'ateliers régionaux consacrés à la gestion des catastrophes pour l'Afrique subsaharienne. Le PNUE et ONU-Habitat ont collaboré à la mise au point d'un outil d'évaluation de vulnérabilité concernant les inondations, en adoptant le point de vue de l'écologie et des établissements humains.

4. Participation et appui aux activités de renforcement des capacités, notamment dans les domaines du transfert de technologies écologiques, adaptées aux établissements humains, de l'évaluation des risques écologiques, et de l'évaluation des techniques environnementales, y compris la promotion de schémas de production moins dégradants pour l'environnement, ainsi que de schémas de consommation durable.
5. Participation à la recherche, à la formation et à la diffusion d'une information concernant la planification et la gestion écologiques des établissements humains.
6. Participation au Forum urbain mondial. Le PNUE et ONU-Habitat continueront à coopérer au sein d'un réseau mondial qui relie non seulement les villes et les programmes internationaux, mais également d'autres réseaux, qu'ils soient locaux ou mondiaux, et d'autres régions géographiques.
7. Participation et coopération à la création d'un groupe sur l'environnement et les établissements humains, dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, depuis 2000.
8. Participation à la Conférence régionale sur l'abandon progressif de l'essence plombée en Afrique subsaharienne, tenue en juin 2001, à Dakar.

Dans le cadre d'une initiative mondiale visant à promouvoir l'utilisation de carburants et de véhicules propres dans les pays en développement, le PNUE, partenaire principal appuyé par ONU-Habitat, a organisé un atelier consacré à l'abandon progressif de l'essence plombée. Si ce type de carburant a déjà été abandonné dans la plupart des régions du monde, il demeure largement en usage en Afrique. L'atelier faisait suite à la Conférence régionale consacrée à l'abandon progressif de l'essence plombée en Afrique subsaharienne, organisée à Dakar en juin 2001, à l'issue de laquelle la Déclaration de Dakar a appelé tous les pays de l'Afrique subsaharienne à retirer progressivement du marché ce type de carburant, d'ici à fin 2005. Dans le cadre de la Conférence, le réseau AFRICLEAN, regroupant des spécialistes de la qualité de l'air, a été créé de façon à avoir une portée régionale et internationale. En coopération étroite avec la Banque mondiale, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement, le PNUE a prêté son appui à l'atelier, qui a permis de mettre au point un plan d'action pour l'abandon progressif de l'essence plombée en Afrique de l'Est. Les représentants de l'organisation ont joué un rôle dans la création du réseau régional pour l'Afrique de l'Est.

5. Association internationale des ports*

(Statut consultatif spécial accordé en 1966)

1. Introduction

Fondée en 1955, l'Association internationale des ports (IAPH ou AIP) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif qui réunit des autorités portuaires du monde entier. Elle compte actuellement environ 340 membres, pour la plupart des autorités portuaires publiques, de 90 pays et territoires de toutes les régions du monde. Aux termes de ses statuts, le principal objectif de l'Association est « de renforcer et de favoriser des relations et la coopération entre tous les ports du monde » en contribuant à promouvoir le commerce international et à raffermir la paix dans le monde.

L'Association a été inscrite sur la liste des organisations non gouvernementales dotées du statut spécial auprès de l'OIT en janvier 2000. Outre celui que lui a accordé le Conseil économique et social, l'Association bénéficie également d'un statut consultatif auprès de l'OMI, de la CNUCED, de l'OMD (Organisation mondiale des douanes), du PNUE et de l'OIT.

2. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux conférences et autres réunions des organismes des Nations Unies

1998

- Un représentant de l'Association a participé à la quarante et unième session du Comité pour la protection de l'environnement maritime de l'OMI, tenue à Londres du 30 mars au 3 avril 1998.
- Un représentant de l'Association a assisté à la réunion du Groupe de travail sur le commerce électronique de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, tenue à New York du 29 juin au 10 juillet 1998.

1999

- Un représentant de l'Association a participé à une réunion de l'OMI tenue du 2 au 4 mars 1999 pour examiner les problèmes liés au passage à l'an 2000, notamment les modalités pratiques prévues à cet effet et les principaux éléments des dispositifs d'intervention mis en place pour les navires, ports et terminaux.
- Des représentants de l'Association ont participé à la Conférence diplomatique sur la saisie conservatoire des navires convoquée sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui a eu lieu à Genève du 1er au 12 mars 1999.
- Un représentant de l'Association a participé à la soixante-dix-neuvième session du Comité juridique de l'OMI qui a eu lieu à Londres du 19 au 23 avril 1999.

* Le présent texte est publié tel qu'il a été reçu.

2000

- Des représentants de l'Association ont assisté à la 23e réunion du Groupe scientifique de la Convention de Londres de l'OMI qui a eu lieu à Townsville (Australie) du 15 au 19 mai 2000.
- Des représentants de l'Association ont participé aux travaux de la trente-troisième session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international qui a eu lieu à New York le 30 juin et du 6 au 8 juillet 2000.

2001

- Un représentant de l'Association a pris part aux travaux de la huitième session du Comité intergouvernemental de négociation sur les procédures de consentement préalable tenue à Rome du 8 au 10 octobre sous les auspices du PNUE et de la FAO.

3. Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

1998

- Des représentants de l'Association (Groupe spécial d'experts sur les déblais de dragage) ont mis au point des directives intitulées « Waste Assessment Guidance – Essential Characteristics of Action Levels » au nom du Groupe scientifique de la Convention de Londres de 1972 de l'OMI (LC/SG21) lors d'une réunion tenue au Cap (Afrique du Sud) du 6 au 9 avril 1998.
- Lors du Sommet de la CNUCED sur les « Partenaires de développement » tenu du 9 au 12 novembre 1998 à Lyon (France), l'Association a été l'une des 18 organisations à conclure un accord de partenariat avec la CNUCED pour définir avec elle les domaines où les technologies de l'information bénéficieraient le plus aux ports et en particulier aux petits ports des pays en développement.

1999

- L'Association a aidé la CNUCED à rédiger sa monographie No 15 sur la gestion portuaire intitulée « Quality management: the Port of Nantes/Saint-Nazaire expérience » et No 16 intitulée « Evolution of Brazilian port Legislation » en 1999. Ce programme de coopération entre les deux organisations désigné sous le nom de Projet de monographie CNUCED/IAPH est en place depuis 1983.

2000

- Un représentant de l'Association a assisté à une réunion préparatoire organisée à Gaza (Palestine) le 28 septembre 2000 par l'OMI, le PNUD et la CNUCED et d'autres organismes compétents des Nations Unies pour examiner comment aider les autorités palestiniennes à développer le port de Gaza.

2001

- L'Association a organisé conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique un séminaire sur la navigation régionale et les stratégies d'aménagement portuaire à Bangkok les 14 et 15 février 2001.
- L'Association a présenté une note de synthèse sur le thème de la désinfection par fumigation des cargaisons et les risques portuaires qui en découlent à la sixième session du Sous-Comité des marchandises dangereuses, des cargaisons solides et des conteneurs (DSC6), tenue du 6 au 20 juillet 2001, en coopération avec des délégations nationales et autres organisations du secteur qui s'intéressent à la question. La note de synthèse s'inspirait d'une étude antérieure réalisée par l'Association auprès de ses membres à travers le monde.

4. Autres activités pertinentes

- L'Association a financé la participation de deux membres du personnel portuaire de pays en développement à un stage de perfectionnement sur les opérations et la gestion portuaires organisé par l'Institut portuaire du Havre (IPER), au Havre (France) du 6 septembre au 8 octobre 1999. Cette action concrétisait l'engagement pris vis-à-vis de l'OMI d'apporter une aide financière et technique à des agents du personnel portuaire de pays non membres.
- L'Association a prêté main forte à l'OMI, sur sa demande, dans le cadre de la prévention et de la répression des actes terroristes contre les navires en mer et dans les ports en participant à toutes les réunions correspondantes depuis le 11 septembre 2001, notamment en prenant part à l'évaluation des mesures et procédures juridiques et techniques en place. L'Association s'est vite mobilisée aussitôt que l'ONU s'est engagée sur le front de la lutte contre le terrorisme.

6. Chambre de commerce internationale*

(Statut consultatif général accordé en 1946)

Buts et objectifs

La Chambre de commerce internationale (CCI) a pour objectif principal de promouvoir le commerce et les investissements internationaux, l'accès aux marchés des biens et services et la libre entreprise. Au cours de la période considérée, de nouvelles sections locales (comités nationaux) de la CCI ont été créées à Bahreïn, dans les Caraïbes, en République tchèque, en Nouvelle-Zélande, aux Philippines, en Ukraine, au Ghana, en Pologne, en Thaïlande, en Algérie, à Cuba, dans la Fédération de Russie, en Slovaquie, en République-Unie de Tanzanie, au Cameroun, à Monaco, au Népal, au Qatar, en Roumanie et en Slovénie, ce qui porte à 84 au total le nombre de ses comités nationaux. La CCI regroupe actuellement 140 pays à travers le monde.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et des organes subsidiaires ou aux conférences et autres réunions des organismes des Nations Unies

La CCI a régulièrement participé aux travaux du Conseil économique et social et d'un grand nombre de ses organes subsidiaires, notamment la Commission du développement durable, la Commission du développement social, le Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale et le Comité chargé des organisations non gouvernementales. De plus, elle a, de façon informelle, suivi de près les travaux des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale et activement participé à ceux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) consacrés notamment au commerce électronique et à la conciliation et à l'arbitrage commerciaux. À sa trente-troisième session (2000), la CNUDCI a noté que les règles officielles d'interprétation des termes commerciaux de la CCI (Incoterms), révisées en 2000, contribuaient pour beaucoup à faciliter le commerce international, et a félicité les parties aux transactions commerciales et financières internationales de l'usage qu'ils en faisaient.

La CCI a également participé à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention de Bâle sur le mouvement transfrontière des déchets dangereux et de leurs organes subsidiaires. Elle a continué à élargir ses contacts avec le Secrétariat de l'ONU, notamment le Cabinet du Secrétaire général, le Département des affaires économiques et sociales, le PNUD, le PNUE, la CNUCED et la CNUDCI.

On trouvera ci-après des exemples concrets d'activités menées par la CCI de 1998 à 2001 pour contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies :

- À la suite de l'appel lancé par le Secrétaire général Kofi Annan en faveur d'un renforcement des consultations entre l'ONU et les milieux d'affaires, plus de 25 chefs d'entreprise membres de la CCI à travers le monde ont rencontré le Secrétaire général et de hauts responsables du Secrétariat en février 1998. Le

* Le présent texte est publié tel qu'il a été reçu.

communiqué conjoint publié à l'issue de cette rencontre a reconnu que les objectifs de l'ONU – promouvoir la paix et le développement – et ceux des milieux d'affaires – engendrer la richesse et la prospérité – pourraient largement se compléter. Les parties ont convenu de renforcer ce dialogue notamment en s'attachant à concrétiser ce potentiel.

- La CCI a promptement réagi à l'appel lancé par le Secrétaire général Kofi Annan en janvier 1999 en faveur d'un Pacte mondial entre l'ONU et le secteur privé en vue de promouvoir les droits de l'homme, améliorer les conditions de travail et protéger l'environnement. Ses représentants ont rencontré le Secrétaire général et de hauts responsables de l'ONU en juillet 1999 pour confirmer qu'ils étaient disposés à coopérer avec l'ONU pour mener à bien cette entreprise commune. Le Pacte mondial a été jugé de part et d'autre comme un moyen de renforcer le partenariat qui existait déjà entre l'ONU et la CCI.
- La Secrétaire générale de la CCI est intervenue lors des réunions de haut niveau ci-après, qui se sont tenues lors des sessions de fond du Conseil économique et social :
 - Accès aux marchés – faits nouveaux survenus depuis le Cycle d'Uruguay dans le cadre de la mondialisation et de la libéralisation (1998);
 - Rôle des technologies de l'information dans une économie mondiale du savoir (2000);
 - Rôle de l'ONU dans la promotion d'un développement durable en Afrique (2001).
- La CCI a coordonné pour le compte des milieux d'affaires, en collaboration avec le Secrétariat et d'autres grands groupes, l'organisation de la série de concertations entre différentes parties prenantes lors des sessions annuelles de la Commission du développement durable de 1998 à 2001. Les discussions ont porté sur les thèmes ci-après :
 - Eau (1998);
 - Voyage et tourisme (1999);
 - Agriculture (2000);
 - Énergie et transports (2001).

Pour chacun de ces débats thématiques, la CCI s'est assurée que les milieux d'affaires étaient largement représentés, ce qui a permis aux compétences et à l'expérience du secteur privé d'y être d'un précieux apport.

- Au cours de l'année 2001, la CCI a étroitement travaillé avec la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination pour l'aider à déterminer la représentation du secteur privé au sein du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications, créé à la demande du Conseil économique et social. Le Groupe d'étude est le premier organe créé par une décision intergouvernementale de l'ONU dont les membres, représentant des gouvernements, la société civile (y compris le secteur privé) et des organismes du système des Nations Unies, disposent des mêmes pouvoirs de décision. La Secrétaire générale de la CCI, Maria Livanos Cattai,

a été choisie par le Secrétaire général Kofi Annan pour faire partie d'un groupe d'éminents conseillers chargés d'aider le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications à élaborer des stratégies et des politiques destinées à remédier à la « fracture numérique » au niveau mondial et à mettre les technologies de l'information et des communications au service du développement de tous.

- Au cours de la période 2000-2001, la CCI a activement participé aux travaux du Comité préparatoire de la Conférence sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique) en 2002. Elle s'est fait représenter aux auditions avec le secteur privé lors du processus préparatoire par le Comité mexicain. Une importante contribution a été apportée aux préparatifs de la Conférence de Monterrey par le Forum commercial international qu'un groupe « d'interlocuteurs commerciaux » partenaires, présidé par la CCI, a commencé à organiser en 2001 dans le cadre de la Conférence, ainsi que par les « réunions de suivi » tenues quotidiennement pour examiner plus avant les propositions commerciales et pour promouvoir ainsi les objectifs de la Conférence.
- La CCI a participé aux travaux de la première session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable. Pour regrouper la contribution du monde des affaires au Sommet, la CCI s'est alliée au World Business Council on Sustainable Development afin de créer un vaste réseau d'organisations commerciales réunies sous une seule bannière pour promouvoir le développement durable, le Business Action for Sustainable Development (BASD).
- La CCI a été l'élément moteur de l'exposition virtuelle organisée par le Réseau BASD à Johannesburg, en tant que support multimédia d'une multitude de projets de développement durable à travers le monde et que moyen permettant à un public international de suivre en temps réel sur Internet le déroulement du Sommet. Elle a également aidé à lancer un large éventail d'initiatives de partenariat commercial en faveur du développement durable (initiatives de type II) sur le site Web du Réseau BASD pour montrer que les milieux d'affaires collaborent activement avec les gouvernements, les organisations internationales et les groupes de la société civile à la réalisation de divers projets de promotion du développement durable.
- La CCI a activement participé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Bruxelles en 2001. Au nombre des contributions concrètes à la Conférence figuraient notamment la création par la CNUCED et la CCI d'un Conseil consultatif pour l'investissement dans les pays les moins avancés, composé de directeurs de sociétés transnationales et de hauts responsables gouvernementaux chargés de fournir aux gouvernements des pays les moins avancés des conseils et des recommandations susceptibles d'accroître le volume et la qualité des investissements étrangers, d'accélérer le développement, de faciliter l'intégration de ces pays à l'économie mondiale et de créer des projets pour aider à réaliser ces objectifs; la CNUCED et la CCI ont également élaboré et diffusé des guides d'investissements commerciaux qui renseignent de manière objective sur les conditions et les possibilités d'investissement dans les divers pays les moins avancés.

- Tout au long des quatre dernières années, les membres de la CCI ont régulièrement contribué aux travaux de la Commission des Nations Unies pour l'Europe sur la facilitation du commerce, notamment électronique, et ont formulé des observations à cet égard. En mai 2001, la Secrétaire générale de la CCI, lors du Forum sur la facilitation du commerce organisé par la CEE, a ouvert et dirigé la session consacrée à la promotion des objectifs de la facilitation du commerce.
- Dans le cadre des activités que la CCI mène dans le domaine de la sécurité de l'information, ses membres ont, grâce à leur expérience du monde des affaires, contribué aux débats consacrés à la Loi type de la CNUDCI et au Guide pour l'incorporation de cette loi dans le droit interne, sur les signatures électroniques, dont le texte définitif a été établi lors de la session de Vienne tenue en 2001. Le Guide a été modifié sur proposition de la CCI pour que celle-ci joue un plus grand rôle dans les activités futures.
- La CCI a en outre contribué dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'ONU à une série de messages vidéo du Secrétaire général Kofi Annan, dont les destinataires étaient les suivants :
 - Dialogue des entreprises, organisé par la CCI à Genève en 1998, qui a permis un échange interactif entre des représentants commerciaux et des organisations internationales basées à Genève sur divers aspects de l'économie mondiale;
 - Trente-troisième Congrès mondial de la CCI tenu à Budapest en 2000;
 - Réunion régionale de la CCI pour l'Asie du Sud tenue à Dhaka en 2000;
 - Réunion régionale africaine de la CCI tenue à Lagos en 2000.

Au cours de la période considérée, les membres de la CCI ont été régulièrement informés de l'évolution du commerce et de l'industrie, à l'échelle du système des Nations Unies, y compris les résolutions et les décisions adoptées par ses organes intergouvernementaux. Ces informations ont été diffusées dans des rapports périodiques aux comités nationaux de la CCI ainsi que, dans une mesure croissante, sur le site Web de la CCI et par courrier électronique.

7. INCORVUZ XXI*

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

Objectifs

Le Conseil d'INCORVUZ XXI constitue l'amicale des anciens étudiants étrangers des établissements d'enseignement supérieur de l'ex-URSS et des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI). Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser les contacts humains, scientifiques et techniques, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur;
- Aider les établissements d'enseignement à moderniser et à améliorer le contenu de leurs programmes et leurs installations techniques et scientifiques et à mieux élaborer leurs systèmes d'éducation;
- Aider les diplômés et les anciens étudiants à améliorer et à perfectionner leur formation professionnelle dans des instituts d'enseignement et de recherche scientifique et dans les unités de production;
- Fournir une assistance aux pays en développement grâce au transfert et à l'échange des compétences nécessaires à leur progrès économique et social;
- Favoriser les activités des ONG et leur collaboration;
- Diffuser des informations sur le système des Nations Unies et ses activités.

Liens avec les organismes ci-après :

- UNESCO (statut consultatif depuis 1994 et liens consultatifs officiels depuis 1996);
- Services de liaison des Nations Unies avec les ONG;
- Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement à Moscou;
- Centre d'information des Nations Unies à Moscou;
- Bureau de l'UNESCO à Moscou;
- Center for International Mobility (CIMO, Finlande);
- European Association for International Education (EAIE);
- Association internationale des universités;
- Conseil de coopération de la CEI dans le domaine de l'éducation (statut d'observateur).

Activités

Programmes de perfectionnement des anciens étudiants, stages de formation et de recyclage des spécialistes : diverses formes de mobilité des étudiants et du personnel en milieu universitaire;

* Le présent texte est publié tel qu'il a été reçu.

Collecte et traitement de données, compilation de rapports sur les systèmes éducatifs;

Organisation de stages de formation, de conférences, d'expositions sur le thème de l'éducation, assistance et services consultatifs en matière d'éducation;

Fonctionnement de la Commission internationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes, évaluation des stages d'études, des diplômes des établissements d'enseignement de la CEI. La Commission est composée de représentants des ministères de l'éducation des pays de la CEI et d'observateurs des États baltes, ainsi que d'experts d'autres pays;

Diffusion d'informations sur le système des Nations Unies et ses activités;

Promotion de la coopération entre les ONG des pays de la CEI, etc.

Publications

INCORVUZ – Bulletin d'information (semestriel) en russe et en anglais tiré à 1 600 exemplaires. Distribué dans 80 pays (notamment dans 15 républiques de l'ex-URSS) ainsi qu'auprès d'organisations internationales. Certaines colonnes du Bulletin sont consacrées aux activités des Nations Unies, à la coopération internationale en matière d'éducation et de science, au développement et à la collaboration des ONG.

Coopération avec les programmes et organes ainsi que les institutions spécialisées des Nations Unies

Projets avec l'UNESCO. Participation au projet de programme No 96 INC 001 sur la création d'une base de données sur les ONG menant des activités sur le territoire de la CEI dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Participation au projet de programme N00INC701 sur la collaboration entre les ONG basées en Russie et dans d'autres pays de la CEI, le renforcement des partenariats en vue du développement de la société civile et la coopération internationale (2000-2001).

Accord avec l'UNESCO sur la participation à l'Année internationale de la culture de la paix – 2000. Projet pilote sur la culture de la paix en Russie, en 2000.

Exécution du projet No 876280.1 du Bureau de l'UNESCO à Moscou sur les droits de l'homme et la discrimination. Élaboration d'un rapport sur le secteur non gouvernemental comme moyen de contribuer à la protection des droits de l'homme et à la prévention de toutes les formes de discrimination (2001).

Exécution du projet No 876279.1 du Bureau de l'UNESCO à Moscou dans le cadre du programme sur les droits de l'homme, la démocratie et la société civile (2001).

Coopération

Accord entre l'UNESCO, INCORVUZ et l'Académie nationale de gestion (Moscou) concernant la création d'une chaire UNESCO/INCORVUZ et d'un réseau pour la création d'ONG dans des pays en transition (1998). Établissement d'un centre de coordination du réseau, d'une base de données des ONG, de groupes types

d'ONG et organisation de séminaires dans des régions de Russie et d'autres pays de la CEI, etc.

Établissement d'un organe de coordination rattaché à la chaire de l'UNESCO/INCORVUZ pour assurer le développement des ONG dans les pays en transition à l'Université d'État du Bélarus (2001, Minsk).

Création d'une chaire de l'UNESCO/INCORVUZ pour la création d'ONG à l'Université d'État de Tbilissi (2001, Géorgie).

Le Comité de liaison ONG-UNESCO a décidé de confier à INCORVUZ la coordination des ONG dans les pays de la CEI.

En sa qualité d'observateur auprès du Conseil de coopération de la CEI dans le domaine de l'éducation, INCORVUZ collabore avec les ministères de l'éducation des pays de la CEI pour promouvoir ses objectifs ainsi que les idéaux et les buts de l'ONU.

Exposition consacrée à l'enseignement supérieur de la CEI en Inde, au Ghana, à Chypre, au Pakistan, en Bulgarie, au Liban, au Pérou, en Indonésie et dans d'autres pays dans le cadre de programmes internationaux d'échanges scolaires (1998-2001).

Coopération depuis 1999 dans le cadre du Conseil des ONG avec les parlementaires russes qui siègent à la Douma (Parlement) de la Fédération de Russie; INCORVUZ préside également une section sur la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture, domaines de compétence de l'UNESCO.

Participation avec le Bureau de l'UNESCO à Moscou et le Ministère de l'éducation de la Fédération de Russie au Programme national sur la tolérance et la non-violence dans la société civile (2000, Moscou).

Participation au Séminaire sur l'UNESCO et les ONG, organisé à l'intention des ONG de Russie, de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan, en collaboration avec la Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO (2001, Tbilissi).

Participation aux préparatifs et à la tenue du Forum des ONG qui a réuni toute la société civile russe (2001, Moscou).

Conférences

Tenue d'une Conférence internationale sur le rôle des ONG en Europe au seuil du XXI^e siècle (1999, Sofia).

Participation aux travaux de la vingt-huitième à la trente et unième session de la Conférence générale de l'UNESCO (1995-2001, Paris).

Tenue d'une Conférence internationale sur le monde des affaires et la culture de la paix : coopération avec le secteur non gouvernemental (2000, Moscou).

Tenue d'un Séminaire UNESCO-ONG sur les formes de collaboration et de coopération (2000, Moscou).

Participation à la Conférence internationale des ONG sur le maintien de relations officielles avec l'UNESCO (1998, Paris).

Participation à la réunion des coordonnateurs d'ONG organisée par l'ONU
(1995, Paris);
